

Ecole élémentaire Philippe Foré
Place de l'hôtel de ville
31370 Bérat

Compte-rendu du conseil d'école du 2 février 2016

Membres Présents :

Parents délégués :

Mesdames Amilhat, Castéran, Cieutat, Cuyvers, Rey, Rudelle, Schmitt (arrivée à 18h30)

Monsieur Diez

Enseignants :

Mesdames Besset, Boudet, Dore, Oster, Ruiz, St-Aubin, Taulaigo, Vargas, Vaugelade,

Messieurs Codina, Delor, Portoles, Ramon

Monsieur Berbis, psychologue scolaire

Mairie :

Monsieur Blanc, Maire de Bérat

Madame Lebrun Maire-adjointe chargée des affaires scolaires

ALAE : Mme Gola, directrice

Membres Excusés :

Monsieur Respaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Madame Lafond-Puyo, enseignante

Mmes Escouboué, Pasquier, Taillade, parents d'élèves

Début de séance : 17 heures 30

En préalable : la directrice présente M. Delor, nouvel enseignant arrivé le 10 décembre 2015 en remplacement de Mme Pouzet, et complément de Mme Vargas sur la classe de CE2/CM1.

La directrice indique également que le contrat de Mme Blanco, aide à la direction, a été reconduit pour 6 mois (jusqu'au 18 mai 2016).

I) Organisation de la semaine scolaire

Les représentants des parents d'élèves ont soulevé le fait qu'après la première année de réforme, un questionnaire avait été porté par l'APEEB auprès des parents des élèves de Bérat. Il en ressort que les enfants sont plus fatigués. Se pose alors la question d'une éventuelle alternative au fonctionnement actuel.

La directrice rappelle le cadre institutionnel national, qui fixe les contraintes suivantes :

- que les 24h d'enseignement soient réparties sur 9 demi-journées de classe,
- que la journée de classe soit de 5h30 maximum et de 3h30 maximum par demi-journée,
- une pause méridienne d'au moins 1h30,
- une compatibilité avec le fonctionnement du transport.

Egalement, sont rappelées les contraintes de l'école élémentaire :

- le transport scolaire dépend du collège (début des cours 8h30 et fin des cours 17h), ce qui implique que les horaires de l'école élémentaire doivent s'établir en fonction de ces horaires,

- la nécessaire cohérence des horaires entre l'école élémentaire et l'école maternelle : décalage d'un quart d'heure pour permettre aux familles de récupérer deux enfants scolarisés dans les deux établissements,
- une augmentation de la pause méridienne (jusqu'à 1h30) pour permettre aux élèves de disposer d'un temps de repas de 30 minutes. Pour information, en moyenne chaque jour 240 demi-pensionnaires.

Face à cette question d'une alternative, au vu des contraintes de l'école, le champ de possibilités semble réduit. Les représentants des parents d'élèves déplorent le délai de réflexion très court. Les parents n'ont pas pu être consultés, les représentants des parents d'élèves se sentant pris de court.

Les représentants des parents d'élèves rapportent de réguliers retours des parents concernant la fatigue des enfants, les modifications d'organisation des familles durant ces 3 années passées de la réforme. Ils insistent sur la nécessité de sonder plus largement l'ensemble des parents de l'école.

La question suivante a été soumise au vote : **Qui est pour reconduire les horaires de fonctionnement de l'école en l'état (pour une période de 3 ans) ?**

- 13 voix pour la reconduction des horaires de fonctionnement de l'école en l'état
- 8 abstentions
- Aucune voix contre la reconduction des horaires de fonctionnement de l'école en l'état.

II) Projet d'école

Il est valable sur la durée 2014-2018, et se décline en fiches-actions portant sur des objectifs prioritaires sur l'école. Les enseignants ont, en concertation, fait un bilan des actions menées dans le cadre du projet d'école et, pour l'année 2015-2016, modifié quelques-unes de ces fiches-actions.

Le projet d'école se décompose en 3 axes :

Axe 1 : Apprentissages fondamentaux		
Jeux mathématiques	Cycle 2 et ULIS	Une fois par mois, travail du calcul mental à travers des jeux mathématiques
Langage oral (débat philo et conseil des enfants)	Toutes les classes	Organisation, une fois par mois, de conseils d'enfants et de débats philosophiques pour améliorer les relations entre élèves et échanger de façon plus constructive en respectant les règles de communication.
Lecture/écriture d'un journal d'école	Toutes les classes	Le projet initial (éditer un journal papier 1 à 2 fois par an) était soumis à de trop nombreuses contraintes techniques. L'équipe pédagogique privilégiera désormais la rédaction et la publication d'articles sur le blog de l'école, déjà existant (http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/elementaire)
Défis Maths	Cycle 3	Dans chaque classe du cycle, les élèves répartis en équipes de 5 ont pour mission de résoudre des exercices mathématiques de difficulté croissante. Les classes de chaque niveau sont en compétition entre elles. 12 défis sont prévus dans l'année scolaire, l'objectif étant d'améliorer les compétences en

		résolution de problèmes, calcul, numération.
Défis Dictée	Cycle 2	Chaque classe concernée travaille sur des listes de mots communes, à partir desquelles sont élaborées des dictées hebdomadaires. La moyenne des résultats est faite par classe. L'objectif est d'améliorer les compétences en orthographe, puis en grammaire et conjugaison.
Echanges de lecture	Cycle 2 et cycle 3	Un petit groupe d'élèves de chaque classe prépare une lecture, afin de la présenter à une autre classe.
Axe 2 : Fluidité des parcours		
Poursuite de l'harmonisation des outils des élèves	Toutes les classes	Cela concerne principalement le matériel des élèves, ainsi que l'élaboration des PPRE sur des critères communs. Les objectifs étant de permettre une meilleure organisation, méthodologie des élèves et une meilleure lisibilité aux familles.
Axe 3 : le numérique		
Journal scolaire	Toutes les classes	Orientation vers une alimentation du blog préexistant.
Permis Internet	Elèves de CM1 et quelques élèves de l'ULIS	L'objectif est de connaître les dangers liés à Internet, les richesses et les limites de l'outil informatique. <i>Pour l'année 2015-2016 : le permis Internet sera présenté aux élèves le 8 mars 2016 par des intervenants de la Gendarmerie Nationale, puis sera travaillé en classe avec supports documentaires et vidéos, pour aboutir à la passation d'un examen le 31 mars 2016.</i>

La directrice indique que la fiche-action « Livret scolaire », présente dans le projet d'école précédent (Axe 2), a été supprimée suite à la refonte des programmes et des cycles : à la rentrée 2016-2017 sera mis en place un livret scolaire national.

III) Point sur la coopérative scolaire

Cf. le récapitulatif constitué par Mme Taulaigo :

SITUATION GENERALE au 02/02/1016 : 7 193.08 €

SORTIES: 8 237.68 €	
Achat produits, cessions (initiatives objets)	5 974.60 €
Charges activités éducatives (matériel éducatif, livres BCD, sorties, spectacle, voyage)	1 581.96 €
Cotisations OCCE + assurance	652.50 €
Autres charges courantes (correspondance, loto, kermesse, frais de tenue de compte)	28.62 €
Charges exceptionnelles (événements imprévus, solidarité)	
Budget de gros équipement (appareil photos, audiovisuel..)	

ENTREES : 9 434.90 €

Cotisations perçues	1 214 €
Vente de produits (photos de classe, objet initiatives)	7 395.90 €
Activités éducatives (participation des parents aux voyages, sorties, spectacles, ventes d'objets fabriqués, journaux ...)	825 €
Subventions collectivités locales (Mairie, conseil régional, association, fondation...)	
Autres subventions	
Autres produits courants (recette loto, kermesse, fêtes)	
Produits financiers	
Produits exceptionnels (dons, solidarité)	

Point sur les actions menées et à venir :

- **ACTION PHOTOS DE CLASSE :**

- Achat : 3 589.60 € (70 % pour le photographe)
- vente : + 5 128 €
- **bénéfices : + 1 538.40 €** (30 % pour l'école)
- reversement aux classes : 5.57 € / élève
Année 2014-2015 : *bénéfices* : + 1 460.07 € soit 5.06 € / élève

- **ACTION OBJETS (en attente) :**

- Achat : - 2 385 €
- Facture poste renvois invendus = - 26.50 €
- vente : + 2 267.90 €
- Reprise des invendus par initiatives = + 885.20 €
- **bénéfices : 741.60 €**
- reversement aux classes : 2.72 € / élève
Année 2013-2014 : *bénéfices* : + 1 223.37 € soit 4 € / élève

- **Action à venir :**

Tombola organisée par l'APEEB (l'équipe enseignante remercie les parents pour leur investissement).

IV) Sorties scolaires et projets de classe

Question des représentants des parents d'élèves : Quel est impact de la prolongation de l'état d'urgence sur les sorties scolaires ?

→ **Réponse de la directrice :**

Les voyages scolaires sont de nouveau autorisés. Les écoles ont obligation de signaler en amont ces voyages à l'autorité académique qui pourra interdire un voyage si les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Les sorties occasionnelles (cinéma, musée, théâtre...) sont également autorisées sans autorisation préalable de l'autorité académique. Il en est de même pour toute manifestation qui aura été autorisée par la préfecture (salons, compétitions sportives).

Concrètement, il n'y a pas d'impact sur les sorties scolaires à l'heure actuelle.

Question des représentants des parents d'élèves : Dans les classes à doubles niveaux, quel est le lien entre les classes qui ont un double niveau (sorties, suivi du programme scolaire) ?

➔ **Réponse des enseignants** : Pour les classes à double niveau, il peut y avoir deux types de cas concernant les sorties scolaires et les projets :

- des projets de classe (communs aux 2 niveaux, qui suivent ce projet ensemble)
- des projets par niveau, en fonction des choix des enseignants d'un même niveau par exemple.

L'organisation du travail scolaire se fait par niveau de classe, selon les matières et en fonction des programmes scolaires. Quand un des niveaux de classe travaille en autonomie, l'autre niveau de classe est guidé par l'enseignant, et inversement.

Des progressions sont faites au sein d'un même cycle : les enseignants travaillent donc les mêmes objectifs, de façon semblable ou distincte selon leur choix pédagogique, mais en suivant en tous les cas les programmes et les instructions officielles.

Présentation des différents projets et sorties de classe :

- **CP** :
 - Rencontre avec les GS, accueillis à l'école élémentaire lors de la semaine précédant les vacances de février ;
 - Projet Danses traditionnelles occitanes → participation à un bal à Tournefeuille le 31 mars 2016 ;
 - Sortie au musée des Augustins à Toulouse le 4 avril 2016 ;
 - Fin d'année : course d'orientation avec les GS dans Bérat.
- **CE1** :
 - Visionnage du film « Les saisons » de J. Perrin au cinéma au Véo de Muret le 8 mars 2016 au matin ;
 - Sortie au Musée du Lherm pour tous les CE1.
- **CE2** :
 - Sortie au Musée de la Préhistoire d'Aurignac le 12 avril 2016 pour tous les CE2, accompagnés par les élèves de CE1 de M. Portolès et les CM1 de Mme Vargas ;
 - Visionnage du film « Les saisons » de J. Perrin au cinéma au Véo de Muret le 8 mars 2016 au matin.
- **CM1** :
 - Visionnage du film « Les saisons » de J. Perrin au cinéma au Véo de Muret le 8 mars 2016 au matin ;
 - Sortie à la Cité de l'Espace au mois de juin (ateliers scolaires) pour tous les élèves de CM1 (des deux cours simples et du cours double de Mme Vargas)
- **CM2** :
 - Projet théâtre dans la classe de Mmes Besset et St-Aubin.
- **ULIS** :
 - Projet jardinage : M. Ramon remercie d'ailleurs M. le Maire et Mme Lebrun, qui l'autorisent à utiliser l'espace vert avoisinant l'école pour son projet pédagogique ;
 - Projet d'alimentation du blog de l'école en productions d'écrits sur la vie de l'ULIS ;
 - Visionnage du film « Les saisons » de J. Perrin au cinéma au Véo de Muret le 8 mars 2016 au matin.

Les enseignants des CE1, CE1-CE2 et ULIS tiennent à remercier la responsable de la bibliothèque de Bérat, Christine Cassé, qui leur a proposé au mois de décembre 2015, avec le budget qui lui est alloué par la mairie, un spectacle interactif (conteuse) de grande qualité.

V) Sécurité

Question des représentants des parents d'élèves : Dans le cadre du Plan Vigipirate, pour l'accès à l'école (temps scolaire et ALAE), quelles sont les actions mises en place ?

→ **Réponse de la directrice :** L'école applique les consignes qu'impose le Plan vigipirate, et portées à la connaissance des familles par voie d'affichage.

Principales consignes :

- accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte (service d'accueil organisé en ce sens dès le début de l'année scolaire et inscrit dans un planning affiché dans l'école et porté à la connaissance de chaque enseignant) ;
- contrôle visuel possible des sacs ;
- contrôle systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement ;
- réalisation de deux exercices de sécurité : PPMS et incendie.

A ce titre, un exercice incendie a été réalisé le 17 décembre 2015. C'est donc le 2ème exercice de l'année qui s'est déroulé sans incident. De plus, un exercice PPMS a eu lieu le 11 janvier 2016. En décembre, les parents avaient été informés par écrit, dans le cahier de liaison, de cet exercice. Ils avaient antérieurement reçu une plaquette présentant le PPMS et les mesures prises. Lors de cet exercice, un observateur de la Commune (M. Lopvet) était présent.

Il est à noter qu'un scénario intrusion devra être réfléchi.

→ **Réponse de la directrice de l'ALAE, concernant les mesures de sécurité ALAE :**

- Projecteur au niveau du portillon.
- Le portail intermédiaire entre la cour de l'école et le bâtiment annexe est fermé tous les soirs à partir de 16h30 (depuis le 02/02/16), de même que le petit portillon menant à la cantine (n'est ouvert qu'entre 12h à 14h).
- Procédure d'évacuation en cas d'incendie : exercice réalisé prochainement.
- Sifflets présents dans les algécos ALAE, mis en place par M. Lopvet suite au passage de la commission de sécurité.

La directrice a échangé avec la Mairie sur la question de l'annexe (classes de CP, BCD, bureau du psychologue scolaire). Ce bâtiment est mis à disposition d'associations sportives après la classe. La directrice a souligné l'absence de continuité de fermeture de l'école (portail extérieur) sur ces temps. En effet, les associations laissent le portail ouvert ce qui laisse libre accès aux bâtiments. De plus, les portes du bâtiment annexe ont à plusieurs reprises été trouvées entrouvertes et non sécurisées (alarme non enclenchée).

→ **Réponse de la Mairie sur ces points :**

Il y a une volonté de poursuivre le fonctionnement permettant que les locaux soient utilisés par des associations hors temps scolaire. Mais un rappel des règles strictes sur l'utilisation des locaux est nécessaire : les constatations de l'équipe pédagogiques ont été entendues, et un point sera fait avec les associations partageant ces locaux.

Les associations utilisant les locaux hors temps scolaire sont le Club de Judo, l'association Et Vie Danse et l'association de Gymnastique de Bérat.

VI) Questions diverses

Question des représentants des parents d'élèves :

L'objectif de la réforme des rythmes scolaires était de faire entrer la culture dans les écoles. Pour cela les enfants doivent bénéficier d'activités par le biais des TAP. Un budget étant alloué par l'Etat pour cela, qu'en est-il de ce budget ?

→ Réponse de la Mairie :

Beaucoup d'activités étaient proposées sur l'école avant la réforme, et le nombre d'activités proposées est bien important sur la commune, par rapport à d'autres communes voisines.

Au départ, il existait un fonds d'amorçage qui est devenu un fond de soutien pérenne. La modification des horaires a engendré un coût supplémentaire en terme d'emploi. Le fonds versé par l'Etat ne couvre que partiellement le surcoût engendré.

Question des représentants des parents d'élèves :

Quelles activités sont proposées cette année pour les élèves? A quel moment de la journée ?

→ Réponse de la Mairie et de l'ALAE :

De nombreuses activités facultatives sont proposées aux élèves sur la pause méridienne :

- Danse country (jeudi)
- Partenariat avec la bibliothèque (intervention auprès des enfants pour création musicale autour des livres)
- Partenariat avec la Communauté de Communes portant sur le tri et le gaspillage alimentaire
- Théâtre (lundi)
- Art créatif (mardi)
- Bricolage (jeudi)
- Hip hop
- Atelier échange avec le Bénin (1 fois /mois)
- Projet radio (1 fois/mois)
- Bibliothèque (1 fois/mois)
- Chant à partir de mars
- Football
- Jeux collectifs

Ce sont des activités qui fonctionnent bien, qui entraînent une bonne participation des enfants, très friands de ces propositions diversifiées.

Les intervenants dans ces activités sont :

- des associations qui interviennent de façon bénévole ;
- des intervenants issus du partenariat avec la communauté de communes ;
- les animateurs de l'ALAE.

Evocation d'un projet culturel commun ALAE / Ecole : la communauté de communes propose des ateliers musicaux sur demi-journée ou journée complète, avec intervention de groupes musicaux sélectionnés par la Maison de la Terre, et qui le soir proposeraient un concert. La date du 10 juin 2016 est actuellement arrêtée, et concernerait quelques classes.

Question des représentants des parents d'élèves :

A la fermeture du CLAS à 18h00, les animateurs ne peuvent plus emmener les enfants à l'ALAE alors que l'an dernier c'était possible, quelle en est la raison ?

→ Réponse de l'ALAE :

Cela n'a jamais été le cas l'année précédente. La directrice de l'Espace Jeunes, dans lequel se déroule le CLAS, s'engage à ramener les enfants revenant du CLAS dans les locaux de l'ALAE. Le CLAS est en place depuis novembre.

Question des représentants des parents d'élèves :

Le CLAS permet aux élèves de bénéficier d'une aide aux devoirs cependant il n'est ouvert qu'aux CM1 et CM2. Est-il envisageable de l'étendre à d'autres classes?

→ Réponse de l'ALAE :

Le CLAS est proposé aux CM1-CM2 car l'Espace Jeunes travaille avec cette tranche d'âge.

Proposer, à l'ALAE, un accompagnement d'aide aux devoirs est très difficile en termes d'encadrement (la capacité d'encadrement n'est pas assez importante).

Actuellement l'ALAE propose un lieu plus calme pour que les enfants volontaires puissent faire leurs devoirs.

Question des représentants des parents d'élèves :

Concernant le chauffage et l'isolation : avez-vous des informations concernant une quelconque décision de la mairie quant aux investissements à venir ?

→ Réponse de la Mairie :

Une étude diagnostique a été faite sur les bâtiments communaux. Il serait peut-être opportun d'étudier la mise en place d'une chaudière à bois pour chauffer les locaux de l'école et de l'Espace Jeunes, en remplacement de l'actuelle chaudière à fuel arrivant en fin de vie.

Cela nécessite une étude de faisabilité plus approfondie : elle est prête à être lancée.

Cette étude aura 2 objectifs : montrer les atouts d'une chaudière à bois par rapport à fuel, et indiquer l'investissement nécessaire. C'est un investissement bien subventionné.

Concernant l'isolation, les parents et les enseignants rappellent que lors des périodes de chaleur (juin / septembre), les conditions de travail sont modifiées, tout particulièrement dans les classes orientées au sud. Il n'y a pas de possibilité de faire circuler l'air pour rafraîchir les classes.

Parallèlement à la question du chauffage, on pourrait réfléchir à des solutions telles que volets roulants, rideaux ou autres (appentis...), pour le bien-être des élèves et des enseignants.

Mme Lebrun propose la programmation d'une réunion avec enseignants, représentants des parents et élus pour faire plus amplement le point sur cette question.

M Diez rappelle qu'un trail est organisé par l'APEEB le 13 mars 2016.

Communication de la date du prochain conseil d'école : **lundi 6 juin 2016.**

Pour les parents élus

Pour la Mairie

Pour les enseignants